Formulaire d’inscription des Enseignants

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  | M | F |
| \*NOM (en majuscules) |  | \*PRENOMS (en majuscules) | Sexe |
|  |  |   |
| Date de naissance |  | Lieu de naissance |
| () |  | () |  |  |
| Téléphone personnel |  | Téléphone mobile |  | \*Email  |
|  |  |  |
| Adresse |  | Code postal Ville |
|  |  |  |
| \*Structure de rattachement (Faculté) |  |  |
| \*Département/Institut/Ecole Doctorale |  |  |

\*Champs obligatoires

 **Date : Signature1 :**

Conditions générales d’utilisation

**Conditions d’inscription**

Pour accéder à l’espace enseignant de l’Université d’Oran 2 il faut être enseignant permanent à l’Université d’Oran 2 et accepter de se conformer aux conditions générales d’utilisation définies ci-dessous. Incluant de fait les dispositions relatives à la loi n°09-04 du 14 chaâbane 1430 correspondant au 5 août 2009 portant règles particulières relatives à la prévention et à la lutte contre les infractions liées aux technologies de l’information et de la communication.

En s’inscrivant à ce service, vous vous engagez à fournir des informations vraies et complètes. Le service de télé-enseignement de l’Université d’Oran 2 vous identifiera par votre identifiant et l’adresse email que vous communiquerez sur le formulaire d’inscription.

**Les droits de tous**

1. Accès aux ressources et aux services communs offerts par l’établissement ;
2. Accès à l’information lui permettant d’utiliser au mieux les moyens mis à sa disposition ;
3. Accès à l’information sur la sécurité du système qu’il utilise.

**Les devoirs de chacun**

1. Chacun doit respecter la propriété intellectuelle et commerciale conformément à la législation en vigueur.
2. Chacun a le devoir de respecter les règles de sécurité applicables au système qu’il utilise ; ces règles sont tenues à la disposition de chaque utilisateur par le responsable fonctionnel ou l’administrateur système ;
3. Chacun doit s’identifier clairement, nul n’a le droit d’usurper l’identité d’autrui ou d’agir de façon anonyme ; nul ne peut céder ses droits d’accès à autrui ;
4. Chacun se doit de ne pas utiliser les services proposés pour poster, conserver et partager tout contenu -photos, commentaires, messages illicites et plus généralement pour une utilisation contraire au droit applicable ou aux bonnes mœurs, notamment :
* Tout contenu abusif, mensonger, obscène, diffamatoire, offensant ou encore inapproprié ;
* Des éléments ou un contenu couvert par un droit de propriété intellectuelle et/ou industrielle sans l’accord express de son titulaire ;
* Des éléments ou un contenu en violation avec le(s) droit(s) d’un tiers ;
* Des éléments qui contiennent des virus, vers, fichiers défectueux, cheval de Troie et/ou toute forme de code ou de contenu qui peut compromettre le site et/ou les services ;
* Un contenu qui supporte des activités illégales.
1. Chacun s’engage à ne pas inclure sur son site des adresses et des liens hypertextes renvoyant vers des sites extérieures qui soient contraires aux lois et réglementation en vigueur, qui portent atteinte aux droits des tiers et qui soient contraires aux présentes conditions définies par le point N°4 (ci-dessus).
2. Chacun doit contribuer à l’amélioration du fonctionnement et de la sécurité des outils informatiques, en respectant les règles et conseils de sécurité, en signalant immédiatement aux responsables toute anomalie constatée, en sensibilisant ses collègues aux problèmes dont il a connaissance ;
3. Chacun doit veiller à utiliser les moyens mis à sa disposition dans un cadre professionnel, ce qui exclut l’utilisation dans un but commercial ;
4. Nul ne peut modifier un équipement, tant du point de vue matériel que logiciel système, sans l’accord du responsable système.

**Droits et devoirs spécifiques des administrateurs systèmes**

Les administrateurs doivent veiller à assurer le fonctionnement normal et la sécurité des outils informatiques. Ils sont conduits par leur fonction même à avoir accès à l’ensemble des informations relatives aux utilisateurs.

**Dans le cadre de ses missions, tout administrateur système a le devoir :**

1. De porter à la connaissance des utilisateurs les informations et les traitements auxquels il a accès de par sa fonction ;
2. D’informer les utilisateurs et de les sensibiliser aux problèmes de sécurité informatique inhérents au système, de leur faire connaître les règles de sécurité à respecter, aidé par le correspondant sécurité du réseau ;
3. De respecter les règles de confidentialité, en limitant l’accès à l’information confidentielle au minimum nécessaire et en respectant une stricte discrétion professionnelle sur ce point ;
4. D’agir dans le sens d’une meilleure sécurité, dans l’intérêt de l’établissement et des utilisateurs.

**Sanctions encourues en cas de non-respect**

Le non-respect des règles définies par les conditions générales d’utilisation décrites ici peut entraîner des sanctions conformément à la législation en vigueur.

En acceptant les conditions générales d’utilisation ici définies, vous autorisez dès à présent le service de téléenseignement de l’Université d’Oran 2 à contrôler à tout moment, sans préavis, de façon discrétionnaire, tout contenu et de décider si celui-ci est illicite (conformément au chapitre « Les devoirs de chacun »), sans que cette faculté ne puisse être considérée comme une obligation lui incombant. Le service de télé-enseignement peut alors décider de retirer tout contenu abusif à tout moment sans préavis et de façon discrétionnaire.

Au-delà de ce qui précède, lorsque vous accédez au Service de télé-enseignement de l’Université d’Oran 2, vous reconnaissez et vous acceptez que tout contenu qui est adressé et conservé sur le site est de la seule responsabilité de la personne qui l’adresse et/ou la conserve, (soit le détenteur du mot de passe enseignant). En d’autres termes, vous êtes responsable de tout contenu que vous soumettez. Vous en avez aussi l’entière propriété (sous toutes ses formes). Enfin, vous reconnaissez que le service de télé-enseignement de l’Université d’Oran 2 ne peut en aucun cas garantir la qualité et la conformité du contenu disponible sur le site. En aucun cas, le service de télé-enseignement de l’Université d’Oran 2, y compris ses dirigeants, mandataires, salariés, affiliés et représentants ne peuvent être tenus responsables au titre de toute demande de toute nature, directe ou par le biais d’un service tiers, y compris notamment les erreurs ou omissions, pertes ou dommages subis ou résultant de l’usage dudit contenu.

Les présentes conditions, s’appliquent à l’ensemble des utilisateurs des ressources du service de télé-enseignement de l’établissement.